



## L'édito



### Le bateau, un mode de transport d'avenir

Lorsque nous contemplons le lac et les bateaux qui s'y déploient, notre esprit s'arrête à l'image de la navigation de plaisance et touristique, voire comme mode de transport public. Pourtant, la navigation a aussi un potentiel en matière de transport commercial sur territoire helvétique comme nous l'apprend le récent projet de rapport sur la politique suisse en matière de navigation de l'Office fédéral des transports. En effet, en comparaison avec la route et même avec le rail, il s'agit du mode de transports de marchandises le plus respectueux de l'environnement, celui dont le coût est le plus bas, qui offre le maximum de sécurité et qui permet un important potentiel de développement. La Ville de Neuchâtel est membre de la société Transhelvetica dont le but social est d'œuvrer en vue de l'intégration de la Suisse au réseau européen moderne des voies navigables en la reliant au Rhône et à la Méditerranée et en reliant le Rhin aux lacs jurassiens, Léman et de Constance et de l'AS-NAV, l'association suisse pour la navigation intérieure. Tout en étant conscients qu'une liaison entre le Rhône et le Rhin passant par la Suisse demeure encore une utopie, ces deux organismes ont salué l'ouverture du débat politique sur le rôle de la navigation comme mode de transports. La Suisse pays de péniches et la Suisse reliée à la mer? Volontiers puisque cela procède aussi de la politique du développement durable.

*Valérie Garbani*  
Directrice de l'environnement,  
des transports, du développement durable



Le millésime 2008 sera «moyen à bon», selon Willy Zahnd, responsable des Caves de la Ville de Neuchâtel.

## « La bise a tout sauvé »

**Les vendanges vont débuter dès le week-end prochain pour les Caves de la Ville de Neuchâtel. Alors que l'année passée, les vignes avaient souffert de la coulure - ou avortement de la fleur non fécondée - le raisin de cette année semble en bonne forme. L'année s'annonce «moyenne à bonne», selon les termes de Willy Zahnd, caviste de la Ville.**

«L'année passée, nous débutions la récolte le 16 septembre», raconte Willy Zahnd, responsable des Caves de la Ville de Neuchâtel. En raison du froid, entre autres, la récolte est un peu plus tardive cette année. «Nous commencerons le 4 ou le 5 octobre, avec la machine à vendanger que nous louons», annonce-

til. La machine en question sera utilisée pour la récolte du chasselas, destiné à faire de l'œil de perdrix. Elle permettra, à l'aide de deux remorques, de s'occuper d'environ 4,5 hectares de vignes. «Les 7 hectares restant seront vendangés à la main. Ils sont à la base de nos spécialités.» Comme la période des vendanges tombe en plein pendant les vacances scolaires, le caviste s'attend à voir de nombreux écoliers mettre la main à la vigne.

### Moyen à bon

Le millésime devrait être moyen à bon, le soleil n'ayant pas suffisamment rayonné sur le littoral. «S'il n'y avait pas eu de bise, nous aurions eu

de la pourriture sur les grappes. Par son effet de séchage, elle a tout sauvé», constate Willy Zahnd.

### Auto-contrôle

Pour la première fois, les employés des Caves de la Ville se chargeront eux-mêmes de contrôler la pesée et de mesurer la densité du moût. Un contrôle jusqu'ici effectué par des personnes formées par le laboratoire cantonal. «La pesée est très importante. Nous avons des quotas à ne pas franchir, sinon le vin est déclassé», explique le responsable du lieu. Les employés des Caves devront donc remplir des formulaires et les envoyer au laboratoire cantonal. (lap)



Le Conseil intercommunal du SITRN demande au Conseil d'Etat de maintenir son soutien à la Compagnie du Passage.



La saison de la Case à chocs s'annonce prometteuse, à commencer samedi par les Suédois de «l'm from Barcelona».



La Ville souhaite se séparer du Petit-Hôtel de Chaumont, devenu vétuste.





**Aux riverains de la ligne  
Berne – Neuchâtel**

## **Avis de travaux durant la nuit**

**Entretiens mécaniques de la voie**

Sur le tronçon Kerzers – Neuchâtel

**les nuits**

**lu/ma 29/30.09 jusqu'au  
ve/sa 03/04.10.2008**

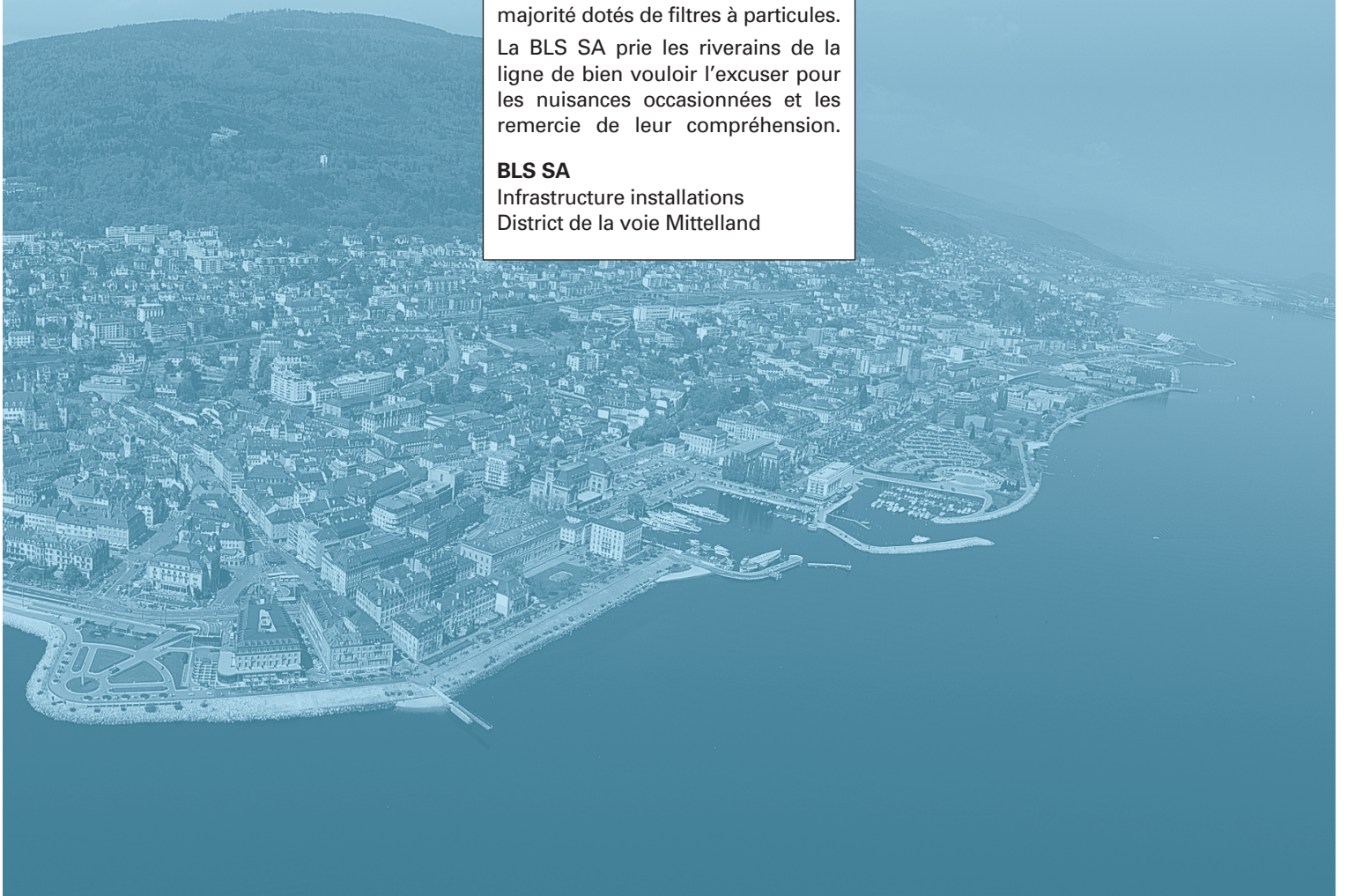
**entre 21 heures et 5 heures.**

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

**BLS SA**

Infrastructure installations  
District de la voie Mittelland



**Dans ce numéro**

## Festival de contes

Le Théâtre du Pommier accueille un festival de contes et de musique d'Afrique de l'ouest. Les activités commencent cet après-midi avec des contes pour enfants et se poursuivent jusqu'à samedi avec une conférence, de la musique et des histoires pour adultes.

Page 4

## Les estivants

La nouvelle création de la Compagnie du Passage : « Les estivants », est à voir du 23 au 26 octobre. Ecrite par Maxime Gorki et mise en scène par Robert Bouvier, la pièce raconte l'histoire de vacanciers embourgeoisés qui se retournent sur leur vie et constatent qu'ils sont passés à côté de l'essentiel.

Page 10

## Nouveau crédit

La construction aux Ponts-de-Martel d'un centre forestier, ainsi que d'un chauffage au bois déchiqueté avec réseau, va coûter 275'000 francs de plus que prévu à la Ville. Le Conseil général se prononcera lundi sur l'octroi de ce nouveau crédit

Page 9

## Thierry Luisier



Thierry Luisier est depuis le 1<sup>er</sup> juillet le nouveau directeur administratif du Théâtre du Passage. Rencontre avec le nouveau bras droit de Robert Bouvier.

Page 16

**Quinze communes du littoral demandent à l'Etat de ne pas renoncer à son soutien**



« Cinq hommes » de Daniel Keene, une création de la C<sup>e</sup> du Passage qui tourne beaucoup. • Photo: Mercedes Riedy

# Appel à l'aide pour la Compagnie du Passage

Les communes qui composent le Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN) et leurs 70'000 habitants ne comprennent pas pourquoi la Compagnie du Passage devrait être traitée différemment du TPR et des Jardins musicaux. Elles n'admettent pas que cette structure de création dirigée par Robert Bouvier soit reléguée par l'Etat au rang de n'importe quel ensemble débutant et l'ont signifié au Conseil d'Etat par le biais d'une résolution adoptée à l'unanimité.

Réuni à Hauterive le 24 septembre, le Conseil intercommunal du SITRN a demandé au Conseil d'Etat de maintenir son soutien à la Compagnie du Passage et de reconduire pour trois ans la convention de partenariat passée en 2002 et renouvelée en 2006. Les communes membres rappellent que les compagnies débutantes sont en général soutenues au cas par cas puis par des partenariats de trois ans et enfin par un soutien régulier inscrit au budget lorsqu'elles ont fait leurs preuves. Ce qui est largement le cas pour la Compagnie du Passage !

### Démarche unilatérale

En juin dernier, le Conseil d'Etat informait Robert Bouvier qu'il ne souhaitait pas renouveler la convention de partenariat et de collaboration qui lie jusqu'au 31 décembre 2008 ladite compagnie et le TPR au Canton, aux Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'au SITRN. Cette convention prévoyait un mécanisme d'évaluation des objectifs fixés à la Compagnie du Passage qui n'a pas été activé. L'Etat a préféré revoir son mode de soutien à la création théâtrale dans son ensemble en s'appuyant sur les réflexions d'un groupe de travail dans lequel les partenaires à la convention n'étaient pas représentés.

### Vide conventionnel

Ladite convention garantissait jusque-là à la Compagnie du Passage un montant de CHF 120'000 à 150'000.- par an sur trois ans et permettait un échange de créations entre le Passage (lieu de résidence de la compagnie), le TPR et l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds. Le Conseil intercommunal du SITRN, par l'approbation de cette résolution, soutient ainsi la démarche de la plupart des Conseils communaux

des communes membres du syndicat qui ont protesté par écrit dans le même sens auprès du Conseil d'Etat.

### Un lieu de création

Le but de l'opération menée parallèlement par les communes du littoral et le SITRN est clair: obtenir le maintien du soutien de 150'000 francs promis à la Compagnie du Passage pour 2008 et la reconduction pour trois ans de ce partenariat. Les communes du SITRN et leurs 70'000 habitants tiennent à ce que le Passage ne soit pas qu'un lieu d'accueil. Elles sont unanimes à penser que la Compagnie du Passage a fait du Théâtre du même nom un véritable centre de création régional des arts de la scène qui doit être reconnu comme tel par l'Etat.

### 500 représentations

Le Passage est devenu, au fil des ans, un lieu de création important. La saison qui commence en compte 5 à elle seule. Le Théâtre de tout le littoral est également le berceau de la Compagnie du Passage qui a donné depuis 2003 plus de 500 représentations en Suisse et à l'étranger pour quelque 60'000 spectateurs.



 Festival de contes et de musique d'Afrique de l'ouest au Pommier

# Les griots prennent la parole

Culture nomade et le Centre culturel neuchâtelois présentent en collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie de Genève un festival de griots et de musique d'Afrique de l'ouest. Cela commence cet après-midi au Pommier avec des contes pour enfants et se poursuit jeudi, vendredi et samedi avec une conférence, de la musique et des histoires pour les adultes.

Dépositaires de la tradition orale, les griots sont en Afrique de l'ouest les hérauts de la société et les porte-parole de ses dignitaires. Ils transmettent des connaissances, en s'aidant parfois de la danse et d'un instrument de musique. Les griots ne font que rarement dans le divertissement mais dispensent plutôt un enseignement, une morale et une idéologie. C'est ce qu'expliquera vendredi dès 19h au Pommier le spécialiste de la scène musicale ouest-africaine Vincent Zanetti. Sa conférence qui traite de la place de la parole et de la musique dans les sociétés traditionnelles d'Afrique de l'ouest sera suivie à 20h30 par un concert avec Sidikiba Coulibaly en première partie et Madou Zerbo en seconde partie.

## Chantre des chasseurs

Autodidacte, le Malien Sidikiba Coulibaly a appris à jouer du simbi



L'ensemble du Mauritanien Mohamed Salem Ould Meydah fait la part belle aux instruments traditionnels. • Photo: sp.

(harpe-luth) et à chanter le répertoire de la société des chasseurs du Mandé sans avoir été l'apprenti de personne. C'est ce que l'on appelle un griot doué d'un don. Ce chantre de la caste des chasseurs sera accompagné au ngoni (harpe), à la guitare et aux percussions par Vincent Zanetti. En seconde partie, Madou Zerbo, un griot de sang parce que né dans une famille de chasseurs bambara, chantera en s'accompagnant à la harpe une musique cérémonielle typique de cette caste du Burkina Faso.

## Contes pour les enfants

Ce festival de griots commence mercredi après-midi déjà avec, à 15 heures, au Pommier, des contes traditionnels du Burkina Faso. Elevé dans la tradition du conte au clair de lune, Paul Zougrana partagera avec les enfants (dès trois ans) le patrimoine culturel de son ethnie: les Mossi. Ce peuple du Burkina Faso conserve aujourd'hui encore de fortes traditions et un grand respect du sacré. Paul Zougrana présidera mercredi à 19h30

au collège de la Promenade une veillée de contes avec Pierre Rosat.

## Ambassadeur des Peuhl

Jeudi soir (20 heures), ce sera au tour du Sénégalien Kara d'emmener le public dans un voyage fait de rythmes et de mélodies de tous genres. Né à Dakar, d'origine peuhl, Kara est initié dès son plus jeune âge à la danse puis au chant. Il quitte le Sénégal pour venir en Europe en ambassadeur de sa culture et fonde en Suisse en 1996 le groupe Keur Sénégal dans lequel se côtoient plusieurs cultures traditionnelles.

## Ensemble mauritanien

Le festival prendra fin samedi avec le Mauritanien Mohamed Salem Ould Meydah et son ensemble. Fils d'un des plus célèbres griots maures, Mohamed est l'un des rares musiciens de sa génération à avoir conservé une connaissance approfondie de la musique savante maure et de ses subtilités modales. Son ensemble fait la part belle aux instruments traditionnels: la harpe ardin, le luth tidnit et le tambour t'bal.

**Théâtre du Pommier, mercredi à 15 heures, jeudi à 20 heures, vendredi à 19 heures et samedi à 20h30.**

## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états», «A la recherche du temps». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures.



Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2009, exposition «La marque jeune».

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), Jusqu'au 26 octobre, exposition: «Le propre du singe». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

**Galerie des Amis des Arts** (L.-Robert 1a), jusqu'au 12 octobre, exposition Domenico Sorrenti, œuvres récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 31 octobre, exposition Raymond L'Epée, peintures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

**Galerie du Pommier** (rue du Pommier 9), jusqu'au 31 octobre, exposition Urban Illusion: installations de Mandril. Entrée libre.

**Home de Clos-Brochet** (Clos-Brochet 48), jusqu'au 5 octobre, exposition Freddy Kaempf, pastels, crayons, encres de chine. Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures.

**Jardin botanique** (villa de l'Ermitage, Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 5 octobre, exposition Gisèle et Eliane Emery. Jusqu'au 5 octobre, exposition: «Patate show», exposition de la section neuchâteloise du WWF et exposition de l'atelier-galerie Æntre: «Ecllosion mythique au Jardin botanique».

## Concerts

**Théâtre du Pommier** (rue du Pommier 9), festival griots. Mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 15 heures, théâtre jeune public dès 3 ans. Contes traditionnels du



Burkina Faso, par Paul P. Zougrana. Durée 60 minutes.

Jeudi 2 octobre à 20 heures, concert: Kara, Sénégal-Suisse.

Vendredi 3 octobre à 19 heures, conférence de Vincent Zanetti: griots de don, griots de sang. A 20h30, concerts: Sidikiba Coulibaly, Mali et Madou Zerbo, Burkina Faso.

Samedi 4 octobre à 20h30, concert: Mohamed Salem Ould Meydah, Mauritanie.

Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

## Conférences

### Faculté des lettres

(espace L.-Agassiz 1), cours public: «Sports & loisirs». Mercredi 8 octobre de 17h15 à 18h, salle R.N.02: «Après Théodose et avant Pierre de Coubertin. Quelques jalons pour une histoire du souvenir des jeux olympiques», par Jean-Daniel Morerod. Entrée libre.



**L'actualité culturelle**

**Le Temple du Bas en fête**

Le Temple du Bas, lieu de culte conduit par la Pasteure Delphine Collaud et la Diacre Elisabeth Reichen propose des activités variées tout au long de l'année, en collaboration avec les autres lieux de vie de la paroisse de Neuchâtel.

Pour mener à bien tous ses objectifs, la paroisse a besoin de soutien financier. Samedi 4 octobre une animation particulière permettra à la population de trouver son bonheur à la brocante, au stand de livres ou de se restaurer au sous-sol. Au menu, les traditionnelles bouchées à la reine, riz et salade.

La fête se poursuivra le lendemain à 17 heures par un concert d'orgue, piano et trompette donné en faveur de la Paroisse réformée qui réunira Georges-Henri Pantillon - musicien bien connu des Neuchâtelois, aujourd'hui établi en France - à l'orgue et au piano et Sylvain Tolck à la trompette.

**Temple du Bas, samedi 4 octobre de 9 heures à 17h30. Dimanche 5 octobre à 17 heures, concert (entrée libre, collecte).**

**Ensemble vocal et chœur de May réunis**

L'Ensemble vocal de Neuchâtel (EVN) (photo) et le chœur de May de Bulle proposeront dimanche 5 octobre, un programme mêlant des œuvres d'horizons et d'époques très diverses, sous la direction du chef titulaire de l'EVN, Steve Dunn.

Le chœur de May fera dialoguer l'hispanique Tomas Luis da Vittoria et les norvégiens Egil Hovland et Knut Nystedt, compositeurs contemporains spécialistes du répertoire choral.

L'Ensemble vocal interprétera des chansons françaises de Claudin de Sermisy et de Francis Poulenc. Enfin, les deux chœurs se réuniront pour

interpréter trois *antheims* de Purcell. Ils seront accompagnés par Thilo Hirsch au violon, Andreas Schlegel au théorbe et Marcelo Giannini à l'orgue.



**Collégiale, dimanche 5 octobre à 17 heures. Places non-numérotées Fr. 25.-, AVS/AI Club Espace Fr. 20.-, jeunes 12-20 ans Fr. 15.-.**

**Fête d'automne**

En collaboration avec le WWF Neuchâtel qui célèbre cette année ses 30 ans, la traditionnelle fête d'au-

tomne du Jardin botanique aura lieu dimanche 5 octobre.

La manifestation sera égayée par des stands de plantes vivaces, de miel, et par la présentation de plusieurs associations. L'animation musicale sera assurée par le Groupe artistique malgache. Des contes auront lieu l'après-midi ainsi que des visites guidées et des animations pour les enfants.

Enfin, du sanglier à la broche, des saucisses, de la soupe à la courge, un plat végétarien, des gâteaux, des glaces et des boissons répondront aux attentes des gourmands.

**Jardin botanique, Pertuis-du-Sault 58, dimanche 5 octobre de 10 à 17 heures. A 10h30, vernissage de l'exposition du Photo-Club Neuchâtel. Entrée libre.**

**La Case à chocs aimerait accueillir davantage de « soirées concerts »**

**« I'm from Barcelona »**

La nouvelle saison de la Case à chocs s'annonce prometteuse! A commencer samedi avec le groupe suédois I'm from Barcelona, star des festivals de l'été. L'Association de Coordination de la Case à chocs (ACDC) entend privilégier les concerts et varier davantage les soirées. Reggae, ska, hip-hop, tango, matches d'improvisation, Festival horizon, Supérette, Black disco et chansons françaises figurent au programme de cette saison qui a démarré début septembre.

L'ancienne brasserie Müller résonnera prochainement de sons très divers. L'ACDC s'est en effet donné pour but, pour l'année à venir, de diversifier les soirées et d'attirer un public large, franchissant les barrières du régionalisme. «Les soirées électro marchent très bien et permettent de faire bouger le public en masse. Mais à présent, nous voulons élaborer une saison plus variée et faire évoluer la salle», confie Jean-Marie Lehmann, coordinateur de la Case à chocs.

**Nouveaux organisateurs**

La nouvelle saison verra l'arrivée de nouveaux organisateurs de soirées, qui sortent quelque peu du



Les Suédois de « I'm from Barcelona », qui ont foulé les planches du Paléo cet été, mettront le feu à la Case à chocs samedi prochain.

canevas de la Case à chocs. Au mois d'octobre déjà, trois nouveaux protagonistes proposent une soirée ska, tango et latino, un évènement hip-hop et une soirée consacrée au cirque et à la chanson française. Sans parler de la venue samedi du collectif suédois «I'm from Barcelona», chorale pop formée de quinze membres qui manient aussi bien la clarinette, le saxophone, la flûte et la trompette que la machine à confettis!

**Pas de révolution**

Il n'y a malgré tout pas de changement fondamental au niveau de la structure et de l'organisation de la Case à chocs. «Le bilan de la saison 2007-2008 s'avère très positif pour ce qui est de la fréquentation du public et des soirées. En revanche, nous ne sommes pas encore stables au niveau financier, c'est pourquoi nous préférons consolider ce qui est déjà en place plutôt que d'innover», conclut le coordinateur de la Case à chocs. (lap)

Chronique culturelle



**La roue tourne**

Il y avait foule vendredi soir sous la tente de la commune d'honneur de la Fête des vendanges. Le groupe de blues, rock et soul Guilty dans lequel l'excellent guitariste Angelo Kostadinov a succédé à Michel Bertarione, a fait un malheur en début de soirée. Récents vainqueurs du concours «MyCokeMusic Soundcheck» devant 300 autres groupes, les Rambling Wheels ont pris la relève à la satisfaction de leurs nombreux fans massés devant la scène. Excellent rock rapide style années 60 interprété par trois musiciens en costard rouge auteurs d'un show remarquable. La puissance du son a toutefois fait fuir une partie du public... Rebelote samedi après-midi avec un autre groupe de rock qui n'a joué lui qu'un quart d'heure. Les officiels de Corcelles-Cormondrèche ont arrêté le concert qui, semble-t-il, vidait la tente de consommateurs potentiels. Le tout au grand dam du programmeur Raymond Gobbo qui, renonçant courageusement à l'habituel pain-fromage, avait invité des groupes intéressants. Dommage!

Patrice Neuenschwander





**Stoppa** Filis SA  
**PLÂTRERIE-PEINTURE**  
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

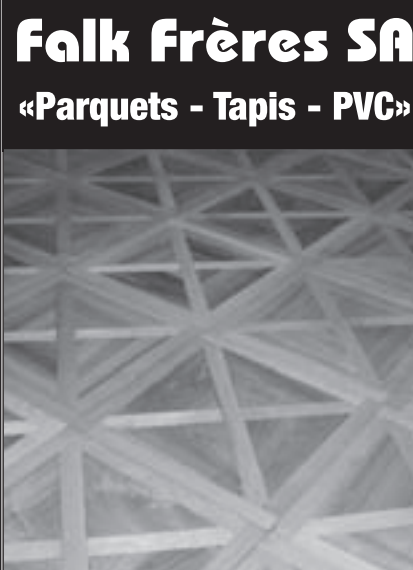


**PLASLICA S.A.**  
Orée 30 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS  
DE SOLS**  
Tapis - Parquets - P.V.C.

**EXPOSITION:**  
Rue des Pâquiers 22  
2072 Saint-Blaise  
Tél. 032 753 74 64  
Fax 032 753 57 25

028-424949



**Falk Frères SA**  
«Parquets - Tapis - PVC»

**Réparation - Ponçage**  
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 77 60  
Natel 079 637 33 19  
[www.falkfreres.com](http://www.falkfreres.com)

 Rencontre internationale pour le Parlement des jeunes

# Une page se tourne au Parlement des jeunes

Après une année riche en projets et en soutien d'événements, le Parlement des jeunes a vécu sa dernière séance sous la houlette de Fabio Bongiovanni.

Jeudi 25 septembre, salle du Conseil général. Sur le coup de 19h15, le président Fabio Bongiovanni lève la séance et met ainsi fin à son mandat et au mandat du bureau. De ses propres dires, «cette année a été exceptionnelle et extrêmement riche en enseignements. Je quitte le Parlement des jeunes non sans regrets mais je vais effectuer un semestre d'études en Italie. Je n'exclus toutefois pas une participation en tant que membre dès mon retour.» La séance constitutive aura lieu le mercredi 5 novembre à 18h15, au Centre de loisirs.

Malgré la Fête des vendanges, le Parlement des jeunes n'a pas chômé durant ce week-end. En effet, ses membres se sont occupés de la délégation du Parlement des jeunes de Neuburg, jumelé avec celui de Neuchâtel. Une réelle amitié lie les membres allemands et neuchâtelois, à tel point qu'il y a au minimum une rencontre par année. Le programme



Des échanges fructueux et un respect mutuel entre les délégations des villes de Neuburg-an-der-Donau et de Neuchâtel.

du week-end dernier avait pour but de laisser une grande liberté en soirée et d'effectuer quelques visites la journée. C'est ainsi que les parlementaires alle-

mands ont visité la Banque Cantonale Neuchâteloise et les caves Porret à Cortaillod. Ils ont d'autre part assisté à la cérémonie officielle d'ouverture

et au corso fleuri. Que la fête fût belle!

*Philippe Guermann*

 **La Ville jeune**

**Bar & Caveau du King** (rue du Seyon 38), mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 20h30, tango, latin: Aureliano tango club (Arg). Entrée libre, collecte.

Jeudi 2 octobre, jazz: Newsic Syndicate (CH/ne) + 52<sup>e</sup> avenue (CH/ne). Vendredi 3 octobre, 1<sup>er</sup> concert à 21h45, rock, chansons rock: Alec (F) + Passage à l'est (CH/Vd). Entrée Fr. 8.-.

Samedi 4 octobre, chansons, rock, folk: Charlotte Parfois (CH).

Mardi 7 octobre à 20h30, mardi jazz avec Raphael Pedrolí & guests. Entrée libre, collecte.

Mercredi 8 octobre à 20h45, acoustic, classique opéra, vocal, rock-folk: My sister Grenadine (D), Doomenfels (CH), The Botany talk home (F). [www.barking.ch](http://www.barking.ch)



 **La Ville sportive**

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



**Société Nautique de Neuchâtel** (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: [www.aviron.ch](http://www.aviron.ch), contact: [info@aviron.ch](mailto:info@aviron.ch)

**Gym hommes Neuchâtel et environs**  
Salle du CPLN, mercredi 18h-19h30, 20h-22h.

Contact: J.-F. Erard, tél. 032 724 26 82, courriel: [genefred@bluewin.ch](mailto:genefred@bluewin.ch)

**Football corporatif**

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre, terrain des Charmettes, 18h45, Panerai-Metalor, groupe B.

Jeudi 2 octobre, terrain des Charmettes, 18h45, Baxter-Neotime, groupe A. A 20h15, New Look C. /Italianno-Casa d'Italia, groupe A.

Lundi 6 octobre, terrain des Charmettes, 18h45, La Gondola-EM-Micro-electronic, groupe A.

A 20h15, Colorix-Celgene, groupe B. Mardi 7 octobre, terrain des Charmettes, 18h45, Mikron-Raffinerie, groupe B.

A 20h15, Baxter-Casa d'Italia, groupe A. Mercredi 8 octobre, terrain des Charmettes, 20h15, Medtronic-Kyphon-FEN de l'Uni, groupe B.

**Football**

Vendredi 3 octobre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h, Espagnol-Fleurier, vétérans.

Samedi 4 octobre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Serrières-Cortaillod, juniors D1.

A 15h, Audax-Etoile, juniors A/coupe NE.

A 17h30, Serrières 1-SC Bümpliz, 2<sup>e</sup> ligue inter.

A 20h15, Serrières 2-St-Blaise 1, 2<sup>e</sup> ligue.

Samedi 4 octobre, stade de la Maladière, 13h45, NE Xamax/AFF-Team Luzern-Kriens B, M17/M18. A 16h15, AFF/NE Xamax-Team Vaud, M18.

Samedi 4 octobre, Chanet I (grand terrain), 16h, NE Xamax M21-Planles-Ouates, 2e ligue inter.

Dimanche 5 octobre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Fontainemelon II, 4<sup>e</sup> ligue.

A 16h, Espagnol-Lusitanos, 3<sup>e</sup> ligue. Dimanche 5 octobre, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax-Bellinzone, ASL.







Le Petit-Hôtel de Chaumont devrait être vendu par la Ville à deux particuliers pour 445'000 francs

# La Ville veut se séparer du Petit-Hôtel de Chaumont

L'exécutif va proposer lundi au Conseil général de se défaire du Petit-Hôtel de Chaumont pour la somme de 445'000 francs. Construit vraisemblablement au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Petit-Hôtel, actuellement vétuste, doit être en grande partie remis à neuf, ce qui nécessiterait un investissement que la Ville ne saurait rentabiliser par la suite. Le Conseil général devra également se prononcer sur la vente à ses actuels propriétaires de deux immeubles sis à Chaumont.

En 1919, la Ville acquérait le Petit-Hôtel de Chaumont pour la somme de 68'000 francs, en promettant de « conserver au Petit-Hôtel son caractère de simplicité et d'honnêteté. » Quelque 90 ans plus tard, l'établissement, devenu selon le Conseil communal « l'âme de Chaumont par son cachet et les mets servis », devrait être revendu à deux particuliers, avec l'obligation de conserver son caractère d'établissement public.

## Les travaux

L'expertise du Petit-Hôtel de Chaumont que les Autorités commu-

nales ont fait effectuer voilà à présent deux ans, a conclu, compte tenu de la vétusté de l'immeuble, à une valeur générale de 445'000 francs. Si la Ville devait à présent financer tous les travaux de mise en conformité, dont le coût est estimé à 1,4 million, elle ne pourrait en aucun cas rentabiliser son investissement, puisqu'il s'agit pour l'essentiel d'entretien différé. Il s'agirait de refaire la toiture et les ferblanteries, de mettre en conformité l'installation électrique, de rénover totalement la cuisine et l'économat, de remplacer les fenêtres et les volets, de changer l'installation de chauffage et de rénover totalement les installations sanitaires en créant notamment des WC pour les personnes à mobilité réduite. Alors que les loyers encaissés permettent actuellement à la Ville d'obtenir un rendement annuel de 24,3%, ce dernier tomberait à 1,8%, si la commune se chargeait des travaux.

## Les acheteurs

Après avoir examiné les six offres qui leur sont parvenues, les Autorités communales ont choisi la candidature qui présentait non seulement la

meilleure offre sur le plan financier, mais qui s'engageait en outre à effectuer les travaux demandés, en conservant l'âme du Petit-Hôtel et en adaptant l'accueil à l'évolution de la société. Le Conseil général devra ainsi statuer sur la vente du Petit-Hôtel à Messieurs Marc Lengenhagger, restaurateur et Philippe Hon, architecte, pour la somme de 445'000 francs. Le premier est déjà locataire de la Pinte de Pierre-à-Bot et n'a pas l'intention de résilier son bail. Il confierait donc l'exploitation à une de ses connaissances. Le restaurant serait ouvert 7 jours sur 7 et proposerait des spécialités au feu de bois, des fondues et des produits du terroir. Les futurs acquéreurs prévoient aussi de créer des salles de séminaires. Ils souhaitent dynamiser le lieu en créant des synergies avec les activités déjà existantes comme le Funi-Fondue, les promenades à cheval, etc.

Les travaux devraient durer 8 mois, de mars à octobre 2009. Les acquéreurs sont disposés à assurer une exploitation provisoire durant cette période, sous la forme, par exemple, d'une roulotte devant l'établissement.

## Vente d'immeubles

Le législatif devra également statuer sur la vente de deux immeubles à leurs locataires respectifs, l'un situé à la rue du Signal 31, l'autre à la route de Chaumont 69. Le premier se situe en zone de villas et serait vendu 630'000 francs à une personne qui occupe les lieux depuis 1988. Des travaux indispensables estimés à 200'000 francs devront être entrepris rapidement sur cet immeuble par le nouveau propriétaire. A noter que la Ville, depuis l'acquisition de ce bien immobilier en 1987, a investi 92'118 francs en coûts d'entretien. Le deuxième bâtiment, sis à la route de Chaumont 69 devrait être cédé au locataire du lieu depuis 30 ans pour quelque 215'000 francs. Là encore, des travaux urgents et indispensables devront être faits.

La vente de ces deux immeubles permettra à la Ville de dégager une plus-value comptable de 165'000 francs. Comme pour le Petit-Hôtel de Chaumont, le rendement ne serait pas avantageux pour la Ville, si elle finançait elle-même les travaux à effectuer. (lap)

Inauguré en novembre 2007, le chauffage au bois déchiqueté des Ponts-de-Martel coûte plus cher que prévu.



La Ville a besoin de 275'000 francs de p

## Nouveau cré

La construction aux Ponts-de-Martel d'un centre forestier ainsi que d'un chauffage au bois déchiqueté avec réseau, inaugurés en novembre 2007, va coûter 275'000 francs de plus que prévu à la Ville. Le montant de 800'000 francs voté initialement par le Conseil général avait déjà été gonflé en 2005 par un crédit complémentaire de 300'000 francs. A présent, le législatif est à nouveau sollicité. Il se prononcera lundi sur la question.

Le Conseil général acceptait, début 2005, d'octroyer 800'000 francs à l'exécutif, afin de rendre possible la construction d'un centre forestier, et d'un chauffage au bois déchiqueté avec réseau aux Ponts-de-Martel. Ce dernier devait permettre une meilleure exploitation du bois – qui se vend mal sur le marché – et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. En fin d'année, le législatif donnait son aval à l'octroi d'un crédit





La vétusté du Petit-Hôtel de Chaumont pousse la Ville à vendre le bâtiment.

Plus pour financer le nouveau chauffage au bois des Ponts-de Martel

# Crédit sollicité

supplémentaire de 300'000 francs, soit au total une somme de 1,1 million de francs à prélever au Fonds forestier de réserve. L'exécutif demande à présent un supplément de 275'000 francs, l'enveloppe financière n'ayant pas pu être respectée à ce jour, en raison de plusieurs erreurs d'estimation.

### Une sous-évaluation

Au départ, la Ville avait mandaté un architecte privé pour réaliser le projet. Or avant les travaux, il était apparu que plusieurs montants devisés par ce dernier semblaient sous-évalués. Le dossier avait ensuite été repris à l'interne, modifié et retravaillé. En conséquence, le devis qui avait servi de base pour la demande de crédit n'était plus fiable. Plusieurs postes avaient été sous-évalués et d'autres éléments manquaient dans le calcul des frais liés à cet ouvrage. Le coût des travaux de terrassement, par exemple, estimé à 145'000 francs, s'est en fait élevé

à 277'000 francs. C'est donc bien le cumul de différentes erreurs, ainsi que l'oubli de quelques postes dans le devis initial qui ont mené à un dépassement du crédit, indique le Conseil communal.

### Bilan financier

Le montant des factures à payer s'élève à présent à 1,46 million, au lieu du 1,1 million prévu. A noter que

la Coopérative Le Marais Rouge contribue aux charges à raison de 34'700 francs. Le dépassement du crédit, qui atteint 273'627 francs, est notamment constitué par des travaux de terrassement et de gros œuvre pour 50'000 francs. Une importante plus-value est également due à la mauvaise qualité du terrain, des sondages préalables ayant pourtant été étudiés par des

géologues. Au vu de cette situation, le Conseil communal souhaite, à l'avenir, pour chaque nouvelle construction, libérer des crédits d'études au préalable afin de déterminer les coûts avec précisions. Pour cette fois, il assure qu'il a tout mis en œuvre pour diminuer les coûts en mettant en concurrence les entreprises et surtout, en rationalisant la construction. (lap)

### Droit de superficie

Le Conseil communal proposera lundi au Conseil général de constituer en faveur d'Olivier Humbert-Droz, un droit de superficie d'une durée de 50 ans à la Grande-Joux.

Avec ses 82,6 hectares, la Grande-Joux est le plus grand domaine agricole de la Ville de Neuchâtel. L'exploitation est gérée depuis 1974 par la famille Humbert-Droz, plus particulièrement par Monsieur Daniel Humbert-Droz, en association avec son fils Olivier. Ce dernier envisage de succéder à son

père, qui approche de la retraite, et de moderniser l'exploitation. Un projet qui passe par la constitution d'un nouveau droit de superficie.

### Le projet

Olivier Humbert-Droz souhaite construire un nouveau bâtiment au nord-ouest de la ferme, qui abriterait notamment une stabulation libre pour 54 unités de bétail, une salle de traite et une fourragère. L'espace total requis pour une bonne exploi-

tation est de 4000 m<sup>2</sup>. Compte tenu des subventions fédérales et cantonales, l'investissement à charge du fermier s'élève à 300'000 francs. La redevance du nouveau droit de superficie est fixé à 240 francs par année, conformément aux directives fédérales. Financièrement, l'opération n'est pas intéressante, mais l'exécutif recommande d'accepter cette transaction, pour permettre à une jeune famille de développer une exploitation viable. (lap)



La sixième création de la Compagnie du Passage est à voir les 23, 24, 25 et 26 octobre

# Les estivants flânent au Passage

La Compagnie du Passage présente, du 23 au 26 octobre, sa sixième création intitulée « Les estivants ». Mise en scène par Robert Bouvier, cette pièce, écrite au début du XX<sup>e</sup> siècle par l'auteur russe Maxime Gorki, raconte un moment de vie d'une quinzaine de vacanciers oisifs, émanant de l'intelligentsia. Ces derniers se retournent sur leur existence et éprouvent un certain mal-être. Ils ont l'impression de s'être embourgeoisés, d'être passé à côté de l'essentiel et d'avoir trahi leurs idéaux.

Comme chaque année, Bassor et Barbara passent leurs vacances d'été dans leur résidence secondaire en compagnie de nombreux amis. Bien que ces estivants ne manquent de rien au niveau matériel et se situent en haut de l'échelle sociale, ils peinent à se regarder dans le miroir, tant leur reflet leur paraît étranger. Ils ne vivent guère en harmonie avec les idéaux qu'ils ont autrefois chéris et se reposent sur leurs privilèges. Pour tromper l'ennui, les vacanciers s'enivrent, chantent, s'affrontent publiquement sur des questions sociales. Ils finissent par faire éclater leurs secrets et crever les abcès, provoquant de véritables coups d'éclats. « Gorki attaque les gens qui ont oublié d'où ils venaient, qui sont tombés dans une sorte de mollesse intellectuelle et qui ferment les yeux face aux problèmes graves », explique Robert Bouvier, metteur en scène de la nouvelle création de la Compagnie du Passage. « Gorki présente des personnages très humains, en qui l'on peut facilement se projeter. Chacun cherche sa place au soleil », commente le directeur du Théâtre.

## Des anti-héros

Alors que les créations précédentes présentaient plutôt des personnages modèles au courage et au sens moral inaltérables (François d'Assise, Alexandre Jollien), ceux des « estivants » sont présentés comme des anti-héros. « Il y a l'homme qui travaille trop, celui qui est amoureux d'une femme plus âgée ou mécontent de la politique de son maire, la femme qui peine à éduquer ses enfants, celle qui est lassée des infidélités de son mari. Les personnages ont entre 25 et 55 ans et semblent en pleine crise », raconte Robert Bouvier. Les scènes bouleversantes succèdent aux moments divertissants, le tout dans une ambiance romanesque et dans un contexte plein



Les estivants de Maxime Gorki raconte le malaise de personnages blasés, embourgeoisés et vidés de tout idéal. • Photo: Fabien Queloz

de sens. « Cette pièce a été écrite avant la révolution russe. Nous la jouons transposée dans les années soixante et nouvellement traduite par André Markowicz. La pièce « Les estivants » devrait « parler » aux spectateurs, les personnages me font d'ailleurs penser à certaines personnes que je côtoie. Les femmes, notamment, ont des rôles magnifiques », déclare-t-il.

## 15 comédiens

La nouvelle création de la Compagnie du Passage a été réalisée en coproduction avec le Théâtre de Valère à Sion. Elle réunit 15 comédiens et presque autant d'auxiliaires (techniciens, costumiers, responsable décors, etc.). « La moitié de la distribution est valaisanne », commente Robert Bouvier. La production a bénéficié d'une aide en provenance du Valais de l'ordre de 100'000 francs, sans oublier les subventions accordées par la Ville et le canton de Neuchâtel, ainsi que le Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel.

## Vendue à dix théâtres

De toutes les créations de la Compagnie du Passage, « Les estivants » est celle qui a proportionnellement le plus de réservations avant sa

première représentation. « Nous avons déjà réussi à la vendre à dix théâtres, ce qui permet de l'autofinancer à 50% », explique le directeur du Passage. Ce dernier se félicite également du fait que la pièce sera jouée au théâtre de Vidy-Lausanne et à celui de la Comédie de Genève, deux entités qui n'aiment habituellement pas partager leurs spectacles, privilégiant l'exclusivité. « Les créations du Passage permettent aux comédiens, régisseurs, techniciens, de rencontrer d'autres troupes, de comparer leur savoir. » Et d'insister

sur l'aspect publicitaire de ce genre de tournée : « Lorsque la presse nationale s'intéresse à nous, elle parle des créations de la Compagnie. Cela permet de faire rayonner le Théâtre du Passage, par la même occasion », sourit Robert Bouvier.

- **Théâtre du Passage les 23, 24, 25 & 26 octobre**  
Réservations : tél 032 717 79 07  
du mar. au ven. de 13h à 18h,  
sam. de 10h à 13h.  
[www.theatredupassage.ch](http://www.theatredupassage.ch)



## Maxime Gorki

L'auteur de la pièce « Les estivants » a eu une vie tumultueuse. Né en 1868 en Russie, Maxime Gorki vit une jeunesse difficile et misérable. Très tôt orphelin, il part sur les routes de Russie, exerçant de nombreux métiers différents. « C'était un formidable autodidacte », commente le directeur du Théâtre du Passage. Il devient un écrivain célèbre dès ses débuts littéraires et soutient les thèses marxistes, au point que la révolution de 1905 lui impose un exil aux USA. Il revient en 1913 et soutiendra Lénine, qui le sommera de s'exiler à

nouveau en 1921, alors qu'il critiquait le nouveau régime. Il revient définitivement au pays en 1933, constamment déchiré entre sa fidélité au bolchevisme et ses idées sur la liberté indispensable aux artistes. Il éprouvera toujours de la méfiance envers l'intelligentsia. Les circonstances de sa mort restent très mystérieuses.\*

\* *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures*, 1985. *Dictionnaire mondial des littératures*, 2002.



A propos...



## Bundesordner

Il est de tradition que les collectivités publiques honorent les personnes qui fêtent un siècle d'existence. Aujourd'hui, par analogie, nos regards se tournent vers un objet cher à l'Administration et qui l'accompagne depuis cent ans. Qu'il se dénomme « Cantéo », « Créative » ou « Fédéral », il est devenu le compagnon incontournable des serveurs de l'Etat.

En 1908 en effet, alors que l'Amérique produisait la Ford T qui allait révolutionner le monde des transports, notre pays fabriquait le premier « classeur fédéral », fruit de toutes les railleries en particulier celles de Georges Courteline, romancier et dramaturge français, observateur incisif de la vie quotidienne.

L'Administration propre et surtout « en ordre » est ainsi née de l'ingéniosité helvétique. Avec un peu de retard cependant, car si l'Administration militaire avait été bien faite, il n'y aurait pas de soldat inconnu !

Rémy Voirol

# La Ville officielle

 Le Conseil général siégera lundi prochain

## Nominations et rapports à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués lundi 6 octobre 2008 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance publique, est le suivant :

### Nominations

**08-122**  
**Nomination** d'un membre au sein du Syndicat intercommunal de l'ESRN, en remplacement de M. Jocelyn Fragnière (popvertssol), démissionnaire.

**08-123**  
**Nomination** d'un membre au sein de la commission des ports et rives, en remplacement de M. Jocelyn Fragnière (popvertssol), démissionnaire.

### Rapports du Conseil communal

**08-016**  
**Rapport du Conseil communal**, concernant la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent à la Grande-Joux.

**08-018**  
**Rapport du Conseil communal**, concernant la vente d'immeubles à Chaumont.

**08-019**  
**Rapport du Conseil communal**, concernant la vente du Petit-Hôtel à Chaumont.

**08-020**  
**Rapport du Conseil communal**, concernant une demande de crédit complémentaire pour la construction d'un centre forestier et d'un chauffage au bois décheté avec réseau aux Ponts-de-Martel.

### Autres objets

**07-403**  
**Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est deman-**

**dée, par M. Blaise Péquignot et consorts**, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

**07-404**  
**Proposition des groupes popvertssol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts**, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau) : fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

**07-505**  
**Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts**, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

**08-404**  
**Proposition de M. Pascal Helle et consorts**, au sens de l'art.32 du Règlement général, visant à la modification du Règlement de Police de la Commune de Neuchâtel du 17 janvier 2000 par l'introduction d'un article 19 ter.

**08-503**  
**Postulat du groupe socialiste par M. Jean-Pierre Baer et consorts**, intitulé « Amélioration des déplacements dans le quartier des Portes-Rouges. »

**08-301**  
**Motion du groupe socialiste par M. Olivier Arni et consorts**, intitulée « Pour des structures d'accueil parascolaires mieux adaptées aux horaires des parents exerçant une activité professionnelle ! »

**08-405**  
**Proposition du groupe ULR par M. Jean-Charles Authier et consorts**, au sens de l'art. 32 du Règlement général, visant à la modification de l'art. 62 du règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972.

**08-609**  
**Interpellation du groupe PopVersts-Sol, par M. Pascal Helle et consorts**, concernant les déménagements de service à l'intérieur de l'administration communale : « Déménagement à la cloche de bois ? »

**08-610**  
**Interpellation du groupe PopVersts-Sol, par M<sup>me</sup> Carole Maeder-Milz et consorts**, concernant les itinéraires et aménagements pour cyclistes en ville.

**08-611**  
**Interpellation du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts**, intitulée « Parois antibruit des CFF ou nouveau mur de Berlin en ville de Neuchâtel ».

**08-612**  
**Interpellation du groupe PopVersts-Sol, par M. Christian van Gessel et consorts**, intitulée « Display pour tous » concernant (1) la mise à profit de la thermographie enregistrée l'hiver passé par la pose des certificats énergétiques (étiquettes Display) sur les bâtiments, (2) la communication aux habitants des possibilités de réaliser des économies d'énergies dans les bâtiments, (3) la mise à disposition de la population d'une aide à un réglage optimal des installations de chauffage, ainsi que (4) le suivi et le contrôle des mesures d'optimisation des installations de chauffage dans les bâtiments de la Ville (déposée le 29 août 2008).

**08-613**  
**Interpellation des groupes ULR, UDC et Popvertssol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury**, concernant « L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier. »

Neuchâtel, le 17 septembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,** Pascal Sandoz  
**Le chancelier,** Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

### Garde d'enfants

La Croix-Rouge Suisse organise un service de garde d'enfants malades. Il intervient lorsqu'un enfant est malade et que les parents doivent se rendre à leur travail.

Une garde d'enfant malade formée, vient à domicile pour s'occuper de l'enfant.

Cette prestation concerne les enfants jusqu'à 12 ans.

• **Renseignements: Croix-Rouge Suisse, av. du Premier-Mars 2a, tél. 032 886 88 60 (jours ouvrables).**

### Ban des vendanges

D'entente avec les propriétaires de vignes de Neuchâtel, le Conseil communal a décidé de lever le ban des vendanges le

**vendredi 3 octobre 2008**

pour tous les cépages.

Direction de la police

La chronique musicale de...

# E = Queen + Paul Rodgers



Ils l'ont fait!!! 13 ans après «Made in Heaven», album posthume de Freddie Mercury et du plus couronné des groupes anglais, Queen vient de sortir «The Cosmos Rocks»! Un nouveau disque avec au chant: Paul Rodgers.

L'histoire commence en 1968, lorsque Brian May, un jeune étudiant en physique amateur de rock'n'roll, passe une petite annonce pour trouver un batteur. Roger Taylor auditionne et obtient sa place dans Smile, une formation qui essaie d'imiter le blues atomique d'Eric Clapton et ses Cream. Un certain Farrokh Pluto Bulsara, fils d'un comptable perse du bureau colonial britannique au Zanzibar, se joint au groupe qui tiendra deux ans. En 1970, Farrokh change son prénom en Freddie et son nom en Mercury. Il persuade May le guitariste et Taylor le batteur de démarrer un



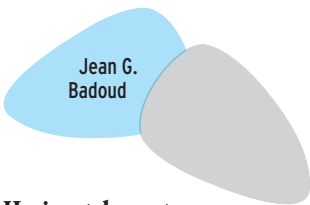
nouveau groupe avec Deacon le bassiste. C'est le commencement du plus grandiloquent groupe de rock anglais de tous les temps: Queen!!! Tragique destinée: Freddie Mercury meurt du sida à Londres le 24 novembre 1991. Le groupe ne souhaite pas remplacer son chanteur et se sépare après un concert hommage à Wembley en 1992. Trois ans plus tard, Queen entonne ce qu'on prend alors comme un chant du cygne en lançant dans les bacs «Made in Heaven». Un album fabriqué à

partir des dernières démos enregistrées par Freddie avant son décès. Fin de la transmission... silence radio... Mais en 2005: friture sur la ligne... parasites!!! Les accords d'une guitare reconnaissable entre mille se font réentendre et prennent tout le monde de court. La nouvelle est sur toute les lèvres: Queen revient sur scène! Enfin... May et Taylor taraudés par l'envie de jouer, reforment un groupe sans Deacon qui profite de sa retraite. Mais comment remplacer Freddie? Impossible évidemment. Du

coup, en respectant ce point de vue et afin de créer une entité distincte du Queen originel, les survivants font appel à Paul Rodgers avec qui ils ont déjà passablement joué. Souvenez-vous: Paul Rodgers était le leader de Free et de Bad Company! Deux pages homériques du rock anglais des années 1970. Pour éviter de froisser les fans de la première heure, ils décident donc de se produire sous le nom de Queen + Paul Rodgers. En 2006, Brian May annonce que cette nouvelle formation va commencer à bosser sur un album. Deux ans plus tard, le temps pour le guitariste de terminer sa thèse de 48'000 mots en astrophysique (non ce n'est pas une blague, Brian avait abandonné ses études et son doctorat en 1974 pour se consacrer entièrement à Queen), le résultat est là. «The Cosmos Rocks», c'est le titre de cet album événement, annonceur d'une tournée mondiale, qui est sorti en Europe le 15 septembre et qui sera lancé le 28 octobre aux Etats-Unis. Queen n'a rien perdu de sa puissance de feu et peut à nouveau dialoguer avec les étoiles. Nous sommes prêts à passer en hyperspace capitaine May!

M.N.

Les mots croisés de...



Horizontalement

1. A l'opéra est moins confortable qu'une baignoire.
2. Une habituée des actions louches.
3. Deux à Rome. Petit fragment d'archipel. Adverbe de lieu.
4. Un mal tel que la syphilis. Métal blanc. Ville d'Allemagne.
5. Coin perdu à l'envers. Dit à celui qu'on ne reverra plus.
6. Se suivent à Balmoral. Bienvenu pour qui se coupe en se rasant.
7. Une clairette renversée. Début d'itinéraire. Groupement d'usagers.
8. Initiales de l'auteur de *Zazie dans le métro*. Cardinal. Titane renversé.
9. Nom d'une voie romaine qui menait de Rome à Arles.
10. Couper.

Verticalement

1. Exciteras.

2. Mongolien.
3. S'est divertit. Roupille la tête en bas. Assurance.
4. Fruit à pépins. Tour symbolique. Sans escompte.
5. Cérémonieux. Coulis d'ail et d'huile d'olive.
6. Enlèvera. Formation musicale.
7. Propre. Particule. Trois fraises de dentiste.
8. Personnel familial. Graissa sans tête. Au cœur de la nonne.
9. Acide aminé essentiel.
10. Ville du Schleswig-Holstein.

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 7 octobre.**

Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnante **M<sup>me</sup> Céline Sylla**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

**Solution du problème paru le 10 septembre:**

1	C	O	C	O	T	E	R	A	I	E
2	I	A	T	E	L	E	S	P		
3	M	A	A	M	E	N	A	I		
4	E	G	A	E	I	D	E	R	S	
5	N	O	A	H	S	U	R	E	S	
6	T	U	R	I	N	S	O	T	O	
7	E	T	E	T	A	S	S	E	I	
8	R	I	L	I	E	N	S	R		
9	I	D	E	N	R	E	E	E		
10	E	N	T	R	E	T	E	N	U	S

**Impressum**

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**  
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**  
Catherine Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires



**Activités des commissions réglementaires**

## Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les:

- **jeudi 16 octobre 2008**
- **vendredi 14 novembre 2008**
- **jeudi 11 décembre 2008**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

*Direction de l'urbanisme*

**Les lundis des mots**

### Programme du mois d'octobre

**Lundi 6 octobre à 18 heures**, à la cave Bauermeister, rue des Moulins 21, *poèmes un verre à la main*.

Poèmes choisis, par Juliette d'Arzille.

**A 20 heures**, à la Galerie YD, rue Fleury 6: *nuit de la peur*.

King, Poe et compagnie, dans la nuit noire!

**Lundi 13 octobre à 20 heures**, à la Salle des pasteurs, rue de la Collégiale 3: *le paradis dans l'histoire des religions*.

Conférence de Jean-Claude Basset.

**Lundi 20 octobre à 20 heures**, au Cabinet d'amateur, escalier du Château 2: *anosophie*.

Spectacle philosophique et dégustation des vins, par André Crelier (payant).

**Lundi 27 octobre à 18 heures**, au Chauffage compris, rue des Moulins 37: *jeux de mots*.

Venez tenter de nouveaux jeux!

**Ancien cercle de Serrières**

La Ville de Neuchâtel met à disposition de toute personne ou société les salles de l'ancien cercle de Serrières, 1, rue de Coquemène.

Que ce soit pour des assemblées, séances de comité, repas, fêtes de famille, sorties de classe, mariages ou soirées, plusieurs modules de location sont proposés.

**Renseignements complémentaires auprès du Service des bâtiments, 3, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.**



**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Samir Chennit, architecte à Neuchâtel (EC Architectes), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale au chemin de Gratte-Semelle, article 5485 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Lucia Aubry et Monsieur Tiago Cordas. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Thierry De Pourtalès, architecte à Colombier, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation à la rue de l'Orée, article 6895 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Marylise et Urs Willimann. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

Demande de Madame Véronique de Biase, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture D. Biancolin & R. Barze), d'un permis de construire pour le maintien de bâtiments scolaires provisoires 21, chemin du Petit-Pontarlier, article 396 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation Les Perce-Neige. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Marie Boillat, architecte à Neuchâtel (Service des parcs et promenades), d'un permis de construire pour la construction d'un abri-tunnel pour la déchetterie communale à la route des Plaines-Roches, article 14276 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Ville de Neuchâtel, section des Travaux publics. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Police des constructions**

**Atelier de l'imaginaire**

L'Atelier de l'imaginaire – atelier d'éducation créatrice ouvert à l'aventure du jeu de peindre, approche Arno Stern – invite le public à une séance découverte

**mercredi 1<sup>er</sup> octobre de 14h30 à 16 heures**

et à une séance d'information: **mercredi 1<sup>er</sup> octobre de 19 à 20 heures**

Les cours reprendront après les relâches d'automne:

- mercredi 22 octobre de 14h30 à 16 heures
- jeudi 23 octobre de 18 heures à 19h30.

**Inscriptions et renseignements: Atelier de l'imaginaire, rue Louis-Favre 17, téléphone 023 725 10 05, e-mail: pbravo.atelier@gmail.com**

**Echos**

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, à l'inauguration de l'exposition organisée par le Touring Club Suisse présentant «les activités de l'éducation routière», au péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Samedi, M. Pascal Sandoz, président, représentera les Autorités communales à la 45<sup>e</sup> réunion des bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin.

■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président, à la 113<sup>e</sup> réunion fédérale des gymnastes vétérans.

■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M<sup>me</sup> Valérie Garbani, directrice de l'environnement, au 30<sup>e</sup> anniversaire de l'association WWF Neuchâtel, au Jardin botanique.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Jacqueline et Roland Cometti-Bruand, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage et à M<sup>me</sup> et M. Yvette et Claude Roland-Zinder, à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M. Jean Carol Godet, à l'occasion de son entrée dans sa 103<sup>e</sup> année.

**Energie**

### Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 22 au 28 septembre 2008

- Température extérieure moyenne: 10.5°C.
- Degrés-jours: 66.2 DJ.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 032 889 67 20) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

**Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.**



## Programme cinéma pour la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 octobre

### APOLLO 1 032 710 10 33

**CLIENTE**  
1<sup>er</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 17h45, 20h15, je au ma 15h15.  
Apollo 3 : VF me 15h15.  
Acteurs : Cécile Breccia, Nathalie Baye, Isabelle Carré.  
De Josiane Balasko. Première suisse.

### APOLLO 1 032 710 10 33

**LA FORTERESSE**  
3<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me 14h30. Studio: VF me au ma 18h.  
De Fernand Melgar.

### APOLLO 1 032 710 10 33

**BANGKOK DANGEROUS**  
4<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 22h45.  
Acteurs : Nicolas Cage, Charlie Yeung, James With.  
De Oxide Pang.

### APOLLO 2 032 710 10 33

**FAUBOURG 36**  
2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 16h, me, ve au ma 20h30.  
Acteurs : Gérard Jugnot, Clovis Cornillac, Kad Merad.  
De Christophe Barratier.

### APOLLO 2 032 710 10 33

**MAMMA MIA!**  
4<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF je 20h30. Arcades: VF me, ve au ma 15h30, 18h, 20h30.  
Acteurs : Meryl Streep, Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.  
De Ph. Lloyd.

### APOLLO 2 032 710 10 33

**UN MILLIER D'ANNÉES DE BONNES PRIÈRES**  
1<sup>er</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VO s-t fr/all. me 14h. Apollo 3: VO s-t fr/all. me au ma 18h15.  
Acteurs : Henry O, Faye Yu, Pavel Lychnikoff.  
De Wayne Wang.

### APOLLO 2 032 710 10 33

**LE ROYAUME INTERDIT**  
2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 18h15, ve/sa 23h.  
Acteurs : Jet Li, Jackie Chan, Collin Chou.  
De Rob Minkoff.

### APOLLO 3 032 710 10 33

**7H58 CE SAMEDI-LÀ**  
1<sup>er</sup> semaine. 16 ans. sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h30, je/ve 15h30, ve/sa 23h.  
Acteurs : Philip Seymour, Ethan Hawke, Albert Finney.  
De Sidney Lumet.

### APOLLO 3 032 710 10 33

**MAX LA MENACE**  
5<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF sa au ma 15h30.  
Acteurs : Anne Hathaway, Terence Stamp, Steve Carell.  
De Peter Segal.

### ARCADES 032 710 10 44

**CONNAISSANCE DU MONDE**  
Pour tous. VF je 16h, 20h.  
Thème « Caraïbes », perle des Antilles.  
Réalisé et commenté par Marc Garnier.

### ARCADES 032 710 10 44

**BATMAN - LE CHEVALIER NOIR**  
8<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 22h45.  
Acteurs : Christian Bale, Maggie Gyllenhaal, Heath Ledger.  
De Christopher Nolan

### BIO 032 710 10 55

**ENTRE LES MURS**  
2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 17h15, me, ve au ma 20h15, je/ve 14h30.  
Acteurs : François Bégaudeau.  
De Laurent Cantet.

### BIO 032 710 10 55

**LE FILM SUISSE LE PLUS TITRÉ!**  
1<sup>er</sup> semaine. Pour tous.  
VF je 20h30.  
De Roland Pellarin.

### BIO 032 710 10 55

**KUNG FU PANDA**  
13<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me, sa au ma 15h.  
Acteurs : Dustin Hoffman, Jackie Chan, Lucy Liu.  
De Mark Osborne, John Stevenson.

### REX 032 710 10 77

**L'ŒIL DU MAL**  
1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 15h15, 20h15, ve/sa 23h.  
Acteurs : Shia LaBeouf, Rosario Dawson, Michelle Monaghan.  
De D.J. Caruso. Première suisse.

### REX 032 710 10 77

**NOMAD'S LAND**  
4<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 18h15.  
De Gaël Métroz.

### STUDIO 032 710 10 88

**PARLEZ-MOI DE LA PLUIE**  
3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h30, je/ve 15h45.  
Acteurs : Agnès Jaoui, Jamel Debbouze, Jean-Pierre Bacri.  
De Agnès Jaoui.

### STUDIO 032 710 10 88

**WALL-E**  
10<sup>e</sup> semaine.  
Pour tous sug. 10 ans. VF me, sa au ma 15h45.  
Acteurs : Fred Willard, Jeff Garlin, Ben Burtt.  
De Andrew Stanton.



## Agenda pratique

### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

### Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.  
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.  
Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

### Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Services industriels** – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

### Associations de quartiers

**Beaux-Arts**, M. Gérard Perrin, rue Désor 3, case postale 2665, tél. 032 724 19 87, gerard.perrin@cap.ch

**Chavannes-ACOCHA**, M. Bernhard Muller, rue des Chavannes 16, tél. 032 725 56 80, bernhard@bernhard-muller.ch

**Coq-d'Inde (Coq Dingue)**, M. François Goetz, Case postale 1614, tél. 032 724 47 76, tapis.rouge@bluewin.ch – <http://coqdinguene.romandie.com>

**Côte et environs**, M<sup>me</sup> Sylvie Jeanbourquin présidente, Côte 66, tél. 032 725 11 52, sylvie.jeanbourquin@net2000.ch

**La Coudre-Chaumont-Monruz**, M. Olivier Lavanchy, président, rue de la Dîme 48, tél. 032 753 68 89, vins.lavanchy@bluewin.ch

**Association des propriétaires et riverains voisins des Jeunes-Rives**, M. Charles Chammartin, président, Beaux-Arts 18, tél. 032 913 68 61, chammartin@bluewin.ch

**Mail**, M. Daniel Oppizi, président, avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724 11 61, dop@mabox.ch.

**Maladière**, M. Philippe Gnaegi, président, Crêt-Taconnet 26, tél. 032 725 46 85, philippe.gnaegi@rpn.ch

**Neubourg** (Commune libre du Neubourg), M. Aldo Bussi, Epancheurs 16, 2012 Auvernier, tél. 032 731 24 77, albusa@bluewin.ch

**Pierre-à-Bot-Acacias**, M<sup>me</sup> Anne Pellegrin-Comte, présidente, Denis de Rougemont 4, tél. 032 725 51 34, aqpab@net2000.ch – [www.aqpab.ch](http://www.aqpab.ch)

**La Roche de l'Ermitage**, M. Jean-Claude Aerni, président, ch. des Sources 3, 2022 Bevaix, tél. 032 724 29 70.

**Serrières (ASLS)**, M. Remo Paris, Beauregard 20, tél. 032 730 35 68, repatt@aol.com

**Serrières (Cité-Suchard)**, M. Nelson Pereira, Cité-Suchard 22, tél. 032 731 58 75, nelson.pereira@cite-suchard.ch – [www.cite-suchard.ch](http://www.cite-suchard.ch)

**Serrières (AQSB)**, M. Evan Rohr, président, Chemin-Vieux 14, tél. 032 751 71 57, info@aqsb.ch – [www.aqsb.ch](http://www.aqsb.ch)

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour

les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### Soins et aide à domicile

#### Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

### Les services religieux

#### Paroisse réformée évangélique

**Cultes du samedi 4 et dimanche 5 octobre**

*Sud:*

**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène, baptême, garderie.

**Temple du Bas:** di à 9h, petit-déjeuner au sous-sol; à 10h, culte de la communauté des sourds, sous-sol. A 10h15, culte, organiste, G.-H. Pantillon.

*Nord:*

**Ermitage:** di à 10h30, culte avec sainte cène.

**Valangines:** di à 9h30, culte.

*Est:*

**Maladière:** samedi 4 à 18h, culte « Parole & musique », avec sainte cène

*Ouest:*

**Charmettes:** di à 10 h, culte avec sainte cène.

**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde:** 5. Oktober 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss Kirchengemeindehaus Neuchâtel.

#### Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h messe et à 18h, messes.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.

**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

#### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): jeudi 2 octobre à 19h30, prière du soir à La Chau-de-Fonds. Di à 9h45, messe à La Chau-de-Fonds.



## L'instantané...



... de Stefano Iori



**TOUJOURS PLUS DE POUVOIR D'ACHAT  
NO 1 DE LA QUALITE ET DES PRIX!**

**NOUVEAU: ARRIVAGE DE TABLES ET CHAISES DESIGN**

**-40 cts San Pellegrino au lieu de 1.20**

**10.- fr les 3 paires de chaussures femmes**

**MEUBLES DU BATTOIR CASSE-PRIX**

**MATHOD YVERDON**

Entre Orbe & Yverdon Rte de Lausanne 15-17

024 459 17 48  
uniquement meubles

024 426 70 36  
sans meubles

*David Billea*  
CAPITAL - CONFIANCE

Depuis 38 ans  
à votre service



Pierre Grosjean



**BRIS DE GLACE  
CONDITIONS SPÉCIALES**  
+ nettoyage complet du véhicule



Michel Abplanalp

**CARROSSERIE D'AUVERNIER**

Route des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvornier

E-mail: [info@carrosserie-auvernier.ch](mailto:info@carrosserie-auvernier.ch) [www.carrosserie-auvernier.ch](http://www.carrosserie-auvernier.ch)

CARROSSERIE

**FCR**

Fédération des  
Carrossiers Romands



Le Théâtre du Passage emploie depuis le 1<sup>er</sup> juillet un nouveau directeur administratif

# Un passionné de plus au Passage!

Thierry Luisier est depuis le 1<sup>er</sup> juillet le nouveau directeur administratif du Théâtre du Passage. A 45 ans, cet habitant d'Yvonand, nouveau bras droit de Robert Bouvier, a déjà accompli un magnifique parcours au niveau professionnel. Tour à tour administrateur de compagnies, secrétaire général de Corodis (la Commission romande de diffusion des spectacles) et enseignant à la Haute école de travail social et de la santé du canton de Vaud, il prend à présent ses marques au Théâtre du Passage. Un lieu qu'il dit adorer. Rencontre.

## **Vous semblez avoir eu, jusqu'ici, une carrière bien remplie. Racontez-nous un peu votre parcours...**

Je suis né à Yverdon et me suis tout d'abord lancé dans des études pour devenir animateur et assistant social. Des métiers que je n'ai jamais pratiqués sérieusement. Suite à ma formation, il m'a été donné de faire un stage au Théâtre de Beausobre, à Morges, où j'ai pu toucher à tous les domaines du théâtre. J'ai travaillé aussi bien dans la technique que dans l'administration, sans oublier l'accueil des artistes. A la fin de mon stage on m'a proposé un poste d'administrateur dans la Compagnie de danse Philippe Saire. Avec ce dernier, nous avons créé l'Association Romande Technique Organisation Spectacle (ARTOS), qui a pour but d'informer et de former les intéressés au niveau des métiers du théâtre. Par le biais de l'association, j'ai pu lancer un



Le nouveau directeur administratif entend collaborer davantage avec les entreprises de la région.

pour Corodis, la Commission romande de diffusion des spectacles. J'y suis resté 12 ans.

## **Comment avez-vous atterri au Théâtre du Passage?**

Après avoir quitté ARTOS, au bout de six ans, j'ai obtenu un poste d'enseignant à la Haute école de travail social et de la santé du canton de Vaud (EESP), puis un travail d'agent de direction dans cette même école. Il y a à peu près un an, David Junod, alors directeur administratif du Théâtre du Passage, m'a fait savoir que son poste se libérait. J'ai beaucoup réfléchi avant de postuler, car je quittais un poste de direction à Lausanne. Puis je me suis décidé et j'ai été pris!

## **Si on vous avait proposé le même poste dans un théâtre à Genève ou Lausanne, l'auriez-vous convoité?**

Non. Je suis venu car j'aime particulièrement l'approche que Robert Bouvier a du théâtre et j'apprécie également beaucoup le lieu. La région de Neuchâtel est magnifique, j'y avais déjà travaillé pendant un moment dans le cadre de la revue de Cuche et Barbezat, une belle aventure professionnelle. La première fois que je suis

venu au Théâtre du Passage, c'était justement dans l'optique de descendre la Revue du Locle à Neuchâtel. J'ai adoré la salle, c'est, à mon sens, l'une des plus belles de Suisse romande.

## **Quelle place donnez-vous au Théâtre du Passage dans le paysage romand?**

Ce théâtre figure dans le haut de la liste. En Suisse romande, l'offre est exceptionnelle et de très bonne qualité. Le public suit, il aime aller au théâtre. Or cette abondance comporte des revers, il y a tellement de projets que les Villes peinent à les soutenir. Ici à Neuchâtel, l'idée que les communes du littoral aident le Théâtre du Passage est formidable. C'est le fruit d'une volonté commune et je trouve cela exceptionnel. Au niveau architectural, il est vrai que le Théâtre ne se voit pas, mais dès que l'on pénètre à l'intérieur, c'est tout un monde qui s'anime.

## **En quoi consiste votre fonction exactement?**

Robert Bouvier et moi nous répartissons les tâches. Lui s'occupe de la programmation, des relations avec les autorités, des sponsors et de la partie artistique. Je m'occupe pour ma part de tout ce qui est rattaché aux finances, à la gestion du personnel et à l'administration. Pour l'instant, j'avance à tâtons, j'écoute beaucoup et prends mes repères. Il me faudra une bonne

année avant de comprendre comment fonctionne cet outil. La structure est plus petite que celle de la Haute école sociale, nous sommes tout de suite en phase les uns avec les autres. L'ambiance est bonne, les gens motivés, le travail me plaît.

## **Quelles ambitions nourrissez-vous pour le Théâtre du Passage?**

Plus qu'une ambition, je me suis fixé des objectifs: d'ici à cinq ans, je souhaite effectuer un gros travail avec les communes, de sorte que le Théâtre soit très présent en leur sein. Par ailleurs, je souhaiterais collaborer davantage avec les entreprises de la région. Elles ne nous connaissent pas assez et ne réalisent pas toutes les prestations que l'on peut leur offrir. A un niveau plus abstrait, mon rêve serait de voir baisser le prix des billets grâce à des choix politiques qui permettraient de rendre la culture plus accessible.

## **Que pensez-vous de la politique culturelle du canton de Neuchâtel?**

J'ai l'impression que la culture, malheureusement, n'est pas une prio-



rité au niveau politique. Le domaine artistique n'est de loin pas considéré comme un puissant vecteur de développement social ou d'intégration. Cela se voit actuellement avec ce qui se passe à Neuchâtel (cf. page 3). On veut faire de fausses économies. Le Théâtre amène du monde dans la région, cela fait tourner les restaurants et les hôtels. On dit souvent qu'un franc investi dans la culture en fait circuler quatre. L'Etat, en voulant supprimer sa subvention, empêche une activité économique qui rapporte à Neuchâtel. Je pense qu'il y a beaucoup d'incompréhension dans ce genre de choix.

Laure-Anne Pessina



Diplôme de formation continue en gestion culturelle, en collaboration avec les Universités de Genève et Lausanne, et un Brevet fédéral de technicien de spectacle. Ici, au Théâtre du Passage, deux techniciens ont entrepris cette dernière formation, qui permet une certaine reconnaissance au niveau national et la professionnalisation de la branche. En parallèle, je travaillais